

CONTRE LA RÉPRESSION!

POUR LA LIBERTÉ DE MANIFESTER!

Manifestations empêchées, dispositifs policiers démesurés, provocations policières, humiliations, perquisitions, gardes à vue, comparutions immédiates, gazages et matraquages systématiques, évacuations violentes, nassages, tirs tendus de LBD ou Flash-ball et de grenades de désencerclement, et plus de 5 500 interpellations, avec pour résultat près de 2 700 blesséEs, certainEs mutiléEs, de très nombreuses détentions préventives, plus de 1 000 condamnations, dont de nombreuses très lourdes...

Cette répression et cette criminalisation visent des gilets jaunes, mais aussi des lycéenNEs, des habitantEs des quartiers populaires, des sans-papiers et réfugiéEs, des étudiantEs, des sans-logis, des syndicalistes, des humanitaires, des militantEs du mouvement social et environnemental, comme à Bure (perquisitions, saisies de matériels personnels...)

La nouvelle loi envisagée par le gouvernement porte de lourdes menaces sur des libertés fondamentales. Après avoir introduit dans le droit commun certaines pratiques propres à l'état d'urgence, ce gouvernement franchit un cap en conditionnant le droit de manifester à une autorisation préalable, en contrôlant l'accès aux manifestations (interdiction de manifester, assignation à résidence, fouilles et palpations à l'entrée des manifestations), en fichant les manifestants hors de tout contrôle judiciaire. De plus l'État rendrait tout manifestant responsable des dégradations, même commises par d'autres... Le principe selon lequel le droit de manifester est la règle et son interdiction l'exception, se trouverait ainsi renversé.

C'est une fuite en avant autoritaire et policière face à des revendications qui persistent pour plus de respect et plus de justice économique, sociale et environnementale.

ENSEMBLE, EXIGEONS:

- L'arrêt immédiat de la criminalisation de l'action syndicale, humanitaire, environnementale ou associative et de celle des gilets jaunes,
- L'abandon du projet de loi « répression » de Macron-Philippe-Retailleau contre le droit de manifester et l'abrogation des lois liberticides qui ont banalisé l'état d'urgence,
- L'abandon des poursuites et l'amnistie des manifestantEs et des militantEs condamnés,
- La fin de l'impunité des violences policières et la recherche des responsabilités à tous les niveaux de la chaîne de commandement,
- L'interdiction des armes mutilantes dites « intermédiaires » (Flash-ball, grenades de désencerclement ou assourdissantes...),
- Une prise en compte des revendications démocratiques, sociales, fiscales et environnementales portées par les mouvements populaires.

Premiers signataires :

CGT, CIIP, CSRA, EELV, Ensemble, La FI, LDH, NPA, PG 38, Réseau de lutte contre le fascisme (RLF) Isère, Solidaires, Sortir du nucléaire Isère, UNEF, UNL...